



La formation qui mène au **Brevet de Technicien Supérieur Podo-orthésiste a pour spécificité de se faire en 3 ans.**

le podo-orthésiste est capable de réaliser l'appareillage du pied dans son intégralité.

Le podo-orthésiste est le praticien spécialiste de l'appareillage du pied, chaussure orthopédique et orthèse plantaire. A partir d'une prescription médicale et après un examen clinique du patient, il établit sa fiche de mesure et son cahier des charges en vue de la conception de l'appareil à fournir. Il réalise la prise d'empreinte ou de moulage, il fabrique puis procède aux essayages et à la livraison.

Le podo-orthésiste assure la responsabilité de la fabrication. Il exerce principalement au siège de l'entreprise, au contact des patients. Il peut aussi se déplacer dans des centres spécialisés publics ou privés, où il assiste aux consultations médico techniques.

Il doit faire preuve de psychologie et de tact au contact de la personne souffrant physiquement et moralement d'un handicap. Il doit aussi posséder un esprit d'initiative, le sens des responsabilités et des qualités commerciales pour gérer et administrer l'entreprise, gestion et administration qu'il assume totalement ou partiellement selon sa situation (travailleur indépendant ou employé) et selon la taille de l'entreprise

## Débouchés

Le titulaire du BTS peut exercer son activité dans les maisons d'orthopédie, les entreprises de fabrication de prothèses et d'orthèses, les centres d'appareillage, les hôpitaux et les cliniques... Il peut également devenir travailleur indépendant. La profession est accessible avec le BTS et après inscription au registre ADELI de la santé.

## Métier accessible :

- podo-orthésiste

## Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

## En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale)
- Bac technologique STI2D spécialité innovation technologique et éco-conception
- Bac techno ST2S
- DT Podo-orthésiste

## Programme

Matières	1 <sup>ère</sup> Année*	2 <sup>ème</sup> Année*	3 <sup>ème</sup> Année*
Français	2 h	2 h	1 h
Langues Vivantes	1h30	1h30	2 h
Mathématiques	2h30	2h	-
Sciences physiques (physique-chimie-RDM...)	2h30	2 h	1h30
Connaissances Médicales (anatomie, physiologie, pathologie...)	5h30	7h45	4h30
Enseignement Professionnel (Technologie des matériaux, de spécialité, TP)	21h30	20h50	20h45
Gestion Législation Déontologie	-	2 h	2 h
Dessin technique	1 h	-	1 h
Psychologie et sociologie	-	-	1h
Français	2 h	2 h	1 h

\*horaires hebdomadaires

## Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 – Français	2
E2 – Langue vivante étrangère	2
E3 – Sciences appliquées	3
E4 – Connaissance médicales	
Sous-épreuve : Eléments de connaissances médicales	4
Sous-épreuve : Connaissances médicales appliquées	5
E5 – Travaux pratiques	
Sous-épreuve : conception et réalisation de chaussures orthopédiques	8
Sous-épreuve : conception et réalisation de semelles orthopédiques et/ou orthoplastie. Technologie	9
E6 – Gestion – Législation - Déontologie	3
Psychologie-sociologie (épreuve facultative)	Pts>10
Engagement étudiant (épreuve facultative) (1)	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve

obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E51 sous épreuve conception et réalisation de chaussures orthopédiques

### Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante étrangère, mathématiques et sciences physiques), la formation comporte des enseignements professionnels.

- Mécanique
- résistance des matériaux
- électrotechnique
- chimie et matières plastiques
- connaissances médicales
- technologie des métaux
- technologie des matériaux : des plastiques, du bois, des cuirs, des textiles
- technique graphique.
- anatomie, physiologie, pathologies
- gestion, législation, déontologie
- psychologie et sociologie

### Stage

La formation comporte la particularité d'intégrer dans la scolarité des stages techniques en entreprises et en milieu médical spécialisé.

Nombre de semaines de stage :

1<sup>ère</sup> année : 10 semaines

2<sup>ème</sup> année : 13 semaines

3<sup>ème</sup> année : 9 semaines

Ils ont pour but :

- La connaissance des milieux professionnels, des appareillages, des produits et des techniques utilisées;
- L'apprentissage et la pratique des techniques professionnelles en milieu réel dans différentes situations;
- une information sur l'importance des relations humaines dans le milieu du travail (rapports avec les ouvriers de la podo-orthèse - orthèse, les praticiens et les patients).

Les stages, sous réserve de la signature d'une convention avec l'établissement scolaire, ont lieu soit dans des entreprises de podo-orthèses, soit dans des établissements de rééducation ou CHU.

Les connaissances médicales (histologie, anatomie, kinésiologie, physiologie) et les éléments de pathologie médicale sont centrés sur les problèmes pratiques qui se posent aux podo-orthésistes.

La technique permet d'appréhender les différents procédés de fabrication en fonction des matériaux utilisés, puis de fabriquer chaussures et semelles orthopédiques en atelier.

La formation économique permet l'étude de l'entreprise et de son environnement (économie générale, gestion et organisation de l'entreprise, droit des affaires).

### Poursuite d'études

Il est possible de préparer le BTS Prothésiste-orthésiste en deux ans.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :  
BTS Prothésiste-orthésiste

**Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"**

### Où se former

#### **Drôme (26)**

Lycée Montplaisir - Valence (Privé sous contrat) **I**

#### **Maine-et-Loire (49)**

CFA E.C. 49 - Lycée Urbain Mongazon - Angers (Privé sous contrat) **A**

#### **Nord (59)**

Lycée Saint Martin - Roubaix (Privé sous contrat) **I**

#### **Paris (75)**

Lycée D'Alembert-Cuir - Paris 19<sup>e</sup> Arrondissement (Public) **I**

**I** formation initiale

**A** formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

### Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**